

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker  
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

**Band:** - (1980)

**Heft:** 3

**Vereinsnachrichten:** Examens professionnels supérieurs pour experts en assurances de pension

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Examens professionnels supérieurs pour experts en assurances de pension

### 1 Examens préliminaires 1980

Les examens préliminaires se sont déroulés du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1980 à Zurich. Se sont inscrits à ces épreuves:

8 candidats pour l'examen préliminaire, partie A  
18 candidats pour l'examen préliminaire, partie B

6 candidats dans la partie A et 17 candidats dans la partie B ont passé l'examen avec succès.

### 2 Examen principal 1980

L'examen principal a eu lieu du 28 au 29 octobre 1980 à Lausanne. Les candidats suivants ont obtenu avec succès le diplôme fédéral d'expert en assurances de pensions:

*Peter Eugster; LIBERA, Zürich  
Josef Furrer; Rentenanstalt, Zürich  
René Pierre Held; Schweizer Rück, Zürich  
Helga Koppenburg; Patria-Vie, Lausanne  
Marcel Kuenzler; La Genevoise, Genève  
Heinrich Trachsler; Schweiz. Treuhandgesellschaft, Basel*

2 candidats n'ont pas réussi l'examen.

Au cours de la cérémonie de promotion qui s'est déroulée dans les locaux de «La Suisse» Assurances, le 30 octobre 1980, le Président de la commission des examens, Dr. Kurt Fricker, a félicité personnellement, ainsi qu'au nom de la commission, les nouveaux experts en leur remettant leurs résultats. M. Fricker a d'autre part tenu à souligner que l'excellente organisation de cette séance d'examens à Lausanne a également beaucoup contribué à la réussite des candidats, avant de céder la parole à M. Louis Masson, Directeur-Général à «La Suisse» Assurances. En adressant ses voeux aux nouveaux experts M. Masson a fait ressortir le rôle crucial que joue l'actuaire – ce technicien du hasard – dans la sauvegarde de la sécurité du financement des plans de prévoyance. Tout en saluant leurs prouesses techniques, il a néanmoins exhorté les experts à aborder les problèmes qu'ils sont appelés à traiter sous un

point de vue aussi large que possible englobant les domaines des affaires en général, afin d'éviter tout rétrécissement appauvrissant. Pour terminer M. Masson a également rendu hommage au rôle essentiel que joue dans la formation des nouveaux experts l'Association des Actuaires suisses, représentée à cette occasion par son Président M. le Professeur Hans Bühlmann.

Le Secrétaire de la commission des examens: *D. Chable*